



# COMMUNE'INFOS

*Lettre d'informations du village d'ETTENDORF*

**N° 03 – JANVIER 2009**

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*La rédaction de COMMUNE'INFOS vous souhaite une bonne année 2009 et vous présente le 3<sup>ème</sup> numéro de la lettre d'informations de notre village.*

**BONNE ANNEE 2009**

## **LE MOT DU MAIRE**

L'année 2008 s'est achevée dans la morosité. En 2009, la situation économique ne va pas favoriser l'action communale. Pourtant, de grands projets nous attendent : lutte contre les coulées d'eaux boueuses, consolidation du patrimoine communal, achèvement de la construction du nouveau terrain de football...

2009 sera l'année de tous les défis pour maintenir l'équilibre budgétaire. Dans cette période difficile pour toutes et tous, vous pouvez compter sur vos élus et leur capacité à gérer les affaires communales avec rigueur.

Je vous souhaite une Heureuse Année 2009, que chacune et chacun fassent émerger leurs talents au service des autres et pour le bien de la collectivité.

*Patrice WEISS*

## **LES EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS**

### ***Coulées de boue du 30 mai 2008 (suite)***

Pendant les 4 derniers mois, la Commune a continué à travailler sur ce sujet pour trouver et mettre en place des solutions qui permettent de diminuer les effets des futurs orages avec des précipitations exceptionnelles par leur ampleur.

**Octobre 2008** : Approbation des plans d'assolement, prônant une alternance des cultures avec un maximum de 50% de cultures de printemps sur les versants à risque et mise en place par les agriculteurs,

**31.10.2008** : Près d'une centaine de personnes a participé à la réunion publique organisée par la Commune. Les différents intervenants ont expliqué l'origine et les conséquences des phénomènes climatiques qui engendrent les pluies torrentielles. Les moyens possibles de prévention ont été présentés : alternance de cultures et cultures sans labours (mis en place dans la commune), réalisation de fascines aux endroits stratégiques qui posent problèmes. Les questions de la salle ont souligné les plus vives inquiétudes des habitants. Certains d'entre eux ont également proposé des solutions. Le compte-rendu de la réunion avec le directeur régional de la DDAF du 04/09/2008 a été distribué en fin de réunion aux personnes présentes. Le document est disponible en mairie.

**10.11.2008** : Réunion à Altekendorf avec le Président du Conseil Général, de la Sous-préfète de Haguenau et des service de la DDAF, du Président de la Chambre d'Agriculture, de nombreux exploitants agricoles et de nombreux élus de communes concernées par des coulées de boue en 2008. De nouveaux matériels, permettant de travailler différemment les champs, ont été présentés, de même que les fascines mises en place en mai dernier.

**13.11.2008** : Accord pour une participation financière à une étude hydraulique sur un des bassins versants de la Moder (voir ci-dessous).

**12.12.2008** : Autorisation donnée au maire pour négocier avec les agriculteurs pour la mise en place de fascines à des endroits stratégiques en fonction des cultures prévues et pour demander à la commune de Ringeldorf d'adopter des mesures équivalentes et une participation symbolique pour les dégâts causés par les dernières coulées de boue en 2007 et 2008 (voir ci-dessous).

**15.12.2008** : réunion du SICTEU de Mommenheim qui décide d'augmenter la contribution des communes au fonctionnement de la station d'épuration durement touchée par les coulées de boue (usure prématurée importante) de près de 15 %, la faisant passer de 54 € à 62 € par habitant. Conjugué à la prise en compte des chiffres du dernier recensement (+ 119 habitants), le versement de la Commune au SICTEU augmente de plus de 34%. Le C.M. a décidé d'augmenter en conséquence la redevance assainissement et a fixé de nouvelles règles pour les appartements locatifs (voir ci-dessous).

### **Fête des Aînés 7 décembre 2008**

A l'invitation de la municipalité, près d'une centaine de convives se sont retrouvés le dimanche 7 décembre 2008 au Centre Socioculturel pour célébrer la Fête de Noël des Aînés du village. Ils ont pu déguster un succulent Pot au Feu préparé par le Maire et les membres de son équipe municipale et leurs conjoints. Ils ont été accueillis par le Maire Patrice Weiss qui, dans son allocution, a rappelé quelques faits importants de l'année écoulée et a fait le point sur l'avancée des projets en cours.



L'après-midi a été agrémenté par la prestation à la trompette du jeune Robin Schlupp. Des images marquantes de la commune des 2 dernières années ont été projetées sur grand écran. Chacun a pu passer un après-midi chaleureux dans une ambiance conviviale qui s'est terminée vers 18 h. Cette sympathique journée s'est achevée par la remise aux personnes de plus de 70 ans du traditionnel paquet cadeau offert par la Commune et le Crédit Mutuel qui a été distribué à domicile aux personnes absentes lors de la fête.

## ***LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

***Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune : [www.mairie-ettendorf.fr](http://www.mairie-ettendorf.fr) >> rubrique : Conseil Municipal***

### **Séance du 13 novembre 2008 :**

- ◆ Versement d'une subvention exceptionnelle de 230 € pour un stage de musique.
- ◆ Autorisation donnée au maire pour signer le procès-verbal de transaction avec les ACM pour un montant de 1.811,20 euros pour le remplacement d'un lampadaire situé 1, rue Principale, détruit suite à un accident.
- ◆ Signature de la convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage pour le sentier GRP du Pays de la Zorn, créé par la Communauté des Communes du Pays de la Zorn qui en a confié la gestion au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.
- ◆ Maintien des prix de fermage pour les terrains communaux et de la taxe foncière pour 2008 au même taux qu'en 2007, soit :
  - catégorie 4 : 0,76 euros l'are, catégorie 6 : 1,14 euros l'are
  - la taxe foncière à 0,36 euros l'are.

- ◆ La contribution financière de l'ALC aux dépenses de fonctionnement et d'investissement du Centre Socioculturel est fixée à 4.800 € pour l'année 2008.
- ◆ Acceptation de l'indemnisation proposée par l'assureur de la Commune (13.151,57 €) pour les dommages subis par les bâtiments publics lors des coulées de boue du 30 mai 2008.
- ◆ Décision de retenir l'offre de l'entreprise "NATURE ET TECHNIQUES" de MUTTERSHOLTZ pour un montant de 15.260 € HT, soit 18.250,96 € TTC pour les travaux de remise en état du fossé longeant la rue du Cimetière Juif, endommagé par les coulées de boue du 30 mai 2008 : mise en place d'enrochements, d'un tressage, d'un caisson végétalisé et remplacement d'une buse.
- ◆ Participation financière à une étude hydraulique, sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Pfaffenhoffen, ayant pour objectif de proposer des solutions de ralentissement dynamique et de redéploiement des cours d'eau suivants : Bruchmattgraben – Hengstbaechel – Landgraben – ruisseaux d'Uhlwiller entre Pfaffenhoffen et Schweighouse-sur-Moder.  
Cette étude concerne les communes de Pfaffenhoffen – Niedermodern – Ringeldorf – Dauendorf – Morschwiller – Ettendorf – Ohlungen – Uhlwiller – Schweighouse-sur-Moder. Le Département et l'Agence de l'Eau financeront cette étude à 40 % chacun, y compris l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

### **Séance du 12 décembre 2008 :**

- ◆ Décision de contracter, dans le cadre des travaux de remise en état de la corniche de l'église, un crédit relais de 50.000 € pour une durée maximale de 3 ans au taux fixe de 4,32 % dans l'attente du versement de la subvention du Conseil Général, de la récupération de la TVA et d'une éventuelle indemnisation décidée par le tribunal administratif. Le Conseil Municipal ne souhaite pas voir obérer le budget communal par le financement de ces travaux.
- ◆ Fixation du tarif pour les livres empruntés à la Bibliothèque Municipale non rendus, abîmés ou perdus: **15 €** pour les livres adultes et **10 €** pour les livres "jeunesse" et BD.
- ◆ Fixation de la redevance assainissement pour 2009 à :
  - Part proportionnelle à **0,50 €/m3**,
  - Part fixe :
    - Par abonné (maison individuelle) : **200 €/an**
    - Par appartement mis en location : **140 €/an**, à charge pour le propriétaire de payer cette redevance et de la récupérer auprès du locataire.
- ◆ Le Maire a rappelé les différentes réunions qui ont eu lieu tant avec les services officiels (Etat, Département,...) qu'avec les organisations agricoles et les agriculteurs eux-mêmes et a fait le point sur les mesures préventives à mettre en place suite aux coulées d'eaux boueuses. Elles doivent maintenant être suivies d'actes courageux pour limiter ou enrayer les coulées d'eaux boueuses qu'il convient de placer dans le cadre de travail suivant :
  - Plutôt que de faire appliquer par ses services le décret du 14 mai 2007, le préfet préfère encourager les travaux menés par le Département, la Chambre d'Agriculture et la commune.
  - La mise en place de fascines et de bandes enherbées est très vivement encouragée.
  - Il y a une nécessité de réussite. Pour cela, il faut mettre en œuvre plusieurs types de mesures et ne pas se contenter de la mise en place de la seule alternance des cultures.
  - Dans la pratique, les fascines "mortes" pourraient devenir des fascines vivantes, puis de vraies haies sur des vrais talus. Bref, dans les zones à risques de coulées, on retrouverait les haies et les talus d'avant le remembrement (comme en Normandie).
  - Il est vivement déconseillé aux bénéficiaires de CAD de relabourer les champs concernés.
  - La commune peut subventionner certaines actions : bandes enherbées, rotation de certaines cultures, mais sous certaines conditions.
  - La commune a intérêt à acquérir les terrains concernés pour rester "maître du jeu".

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager toutes consultations avec les propriétaires et exploitants des parcelles concernées pour la mise en place de ces mesures et décide la mise en place de fascines au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 selon les préconisations et avec l'aide des services du Département et de l'Etat,  
Le Conseil Municipal sera régulièrement informé de l'avancement des dossiers et validera, par délibération, la mise en place de chacune des mesures.
- ◆ Demande à la commune de Ringeldorf d'une participation symbolique aux frais de remise en état des biens communaux d'Ettendorf d'un montant de 2.000 euros et d'une mise en place des mesures préventives nécessaires (fascines, bandes enherbées, alternance de cultures efficaces, etc...) pour éviter que les boues des champs de son ban ne pénètrent sur le ban d'Ettendorf.

- ◆ Versement d'une subvention de 200 €uros à la Maison de Retraite "Schauenburg" de Hochfelden et à celle de l'Hôpital Local de Bouxwiller pour contribuer à améliorer le bien-être des pensionnaires de ces établissements, en demandant aux autres communes des cantons de Hochfelden et de Bouxwiller de faire le même geste.
- ◆ Autorisation donnée au maire pour signer le procès-verbal de transaction avec l'assurance concernée, indemnisant les dommages matériels relatifs à l'accident ayant endommagé un lampadaire, rue des Greniers à Grains, pour un montant de 1.885,20 €uros.

## **TRAVAUX**

### **☞ Réalisation du complexe sportif**

Le chantier, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn avec le soutien financier de la Commune, du Département et de la LAFA, avance à grands pas. La construction du clubhouse – vestiaires suit son cours. Le gros-œuvre se termine et la toiture sera posée d'ici peu. Le terrain, en deçà du chantier, sera nivelé pour accueillir le futur terrain multisports et un terrain de pétanque.



### **☞ Travaux de remise en état de la corniche du plafond de l'église**

Après un peu plus de 2 mois de fermeture, l'église était pleine lors de sa réouverture le 24 décembre 2008 pour célébrer Noël.

Les travaux se sont en effet terminés par un nettoyage minutieux assuré par une société spécialisée, rendu nécessaire par les nombreuses malfaçons opérées par l'entreprise titulaire du marché de mise en place d'une nouvelle corniche. Le remontage de l'orgue est prévu courant 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Ces travaux s'élèvent à 57.221,42 € TTC, auxquels il faut ajouter tous les frais (huissier, expert, avocat, ...) liés à l'action en justice au Tribunal Administratif qui est toujours en cours pour une éventuelle indemnisation par les entreprises responsables des désordres ayant entraîné ces travaux.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **☞ ORDURES MENAGERES**

Dans le cadre de la préparation de la liste des foyers redevables de la redevance des ordures ménagères 2009, toute modification de la composition familiale est à signaler en mairie avant le 31 janvier 2009. Au-delà de cette date, plus aucun changement ne sera accepté pour l'année 2009. Le règlement précisant les modalités de facturation de la redevance des ordures ménagères est consultable en mairie.

### **☞ NAVETTE BUS "TER SNCF"**

Depuis le 14 décembre 2008, la Région Alsace a rétabli les 3 arrêts dans le village (Gare, Ecole et croisement rue du Pont/Rue de Buswiller) pour les Navettes Bus TER. Les horaires ont été légèrement réaménagés. Ils sont disponibles en mairie.

### **☞ CREATION D'ENTREPRISE**

Une nouvelle entreprise vient de s'installer dans la commune: Mr Christian ARON, entreprise de plâtrerie, staff, isolation, faux-plafonds, cloisons, .... Adresse : 88A, rue des Tilleuls (06.70.63.00.07).

### **☞ APPARTEMENT A LOUER**

L'appartement (3 pièces) situé au-dessus de l'école maternelle est à louer au prix de 500 € par mois (garage compris) avec une avance sur charges de 60 €. Renseignements et candidatures en mairie.

### **☞ Prises d'eau branchées à un hydrant (pour travaux)**

Le SDEA informe qu'il est interdit de prélever de l'eau sur le réseau de la collectivité (les hydrants). En cas de besoin temporaire (travaux de construction, remplissage d'une piscine, etc...), le particulier devra en faire la demande auprès de la collectivité et le SDEA fournira une prise d'eau et établira la facture pour sa location et pour la consommation d'eau, de même que la facture d'assainissement.

## **MAISONS FLEURIES 2008**

La commission "Environnement et Cadre de Vie" souligne les efforts de fleurissement réalisés dans la commune durant l'été 2008. Elle souhaite féliciter et récompenser plus spécialement : Mr et Mme Joseph MICHEL, Mme Clarisse GARZ, Mme Marie-Claude WEIBEL, Mr et Mme Jean-François BRUCKER, Mme Marie JAEGLE, Mr et Mme Alphonse HESS, Mr et Mme Charles HANNIS. Toutes les mains vertes du village méritent d'être remerciées, car elles contribuent à embellir nos lieux de vie.

## **TRI SELECTIF : rappel des consignes de tri**

Dans son dernier numéro d'INFO'TRI, le SMITOM a rappelé les règles d'un bon tri sélectif du verre, de papiers-cartons et des flaconnages plastiques. Pour en savoir plus : [www.smitom.com](http://www.smitom.com)



**RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI**

### TRIER, C'EST FACILE

**Merci de déposer dans les conteneurs BLEUS :** Tous les emballages et boîtes en carton, les briques alimentaires, les journaux, magazines, et papiers divers.

**Merci de ne pas y déposer de cartons ou papiers souillés (pas de boîtes à pizza, mouchoirs usagés...).**

**Merci de déposer dans les conteneurs GRIS :** Toutes les bouteilles et tous les flacons en plastique, ayant contenu des produits alimentaires, d'hygiène, d'entretien, ou autres, **avec leurs bouchons, qui seront également recyclés** : le bouchon représente 14 % du poids d'une bouteille.

**Merci de ne pas y déposer de déchets autres que bouteilles ou flacons (pas de sachets, pots de yaourts...).**

**Merci de déposer dans les conteneurs VERTS :** Toutes les bouteilles et tous les pots en verre, sans les bouchons ou couvercles

**Merci de ne pas y déposer de vaisselle, ni porcelaine, ni vitrage, ni ampoules.**

**NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST INUTILE DE TRIER LES MÉTAUX !**  
Les boîtes de conserve, canettes de boissons, aérosols, bidons, ou autres déchets métalliques seront récupérés après incinération de vos ordures ménagères, pour être recyclés.

PAGE 2

## **INCIVILITES**

- ♦ Si les containers d'apport volontaire (verre, papier-carton, plastique) sont pleins, il ne faut pas poser les objets devant les containers; sur certains documents figurent les noms et adresses des personnes concernées. **CECI EST INTOLERABLE.** Il y a lieu de les ramener chez soi ou d'aller à la déchetterie si celle-ci est ouverte ce jour-là. Les espaces tri ne sont pas un dépotoir. Le respect de ces lieux est un des principes de base du respect de l'environnement. Les containers sont très régulièrement vidés par les entreprises spécialisées. Tout dépôt de produits non autorisés est interdit et sera poursuivi.
- ♦ Malgré le message passé dans le COMMUNE'INFOS n°1, il y a toujours des propriétaires de chiens qui laissent faire à leurs chiens leurs besoins n'importe où, et notamment sur les espaces publics : **près de l'école, sur les trottoirs, les espaces verts, y compris le terrain de football (qui est un espace de jeu !!!), etc.... Ces endroits ne sont pas les lieux appropriés pour les déjections canines. Cela ne peut continuer.** Il s'agit d'un problème de salubrité et d'hygiène publique. A l'avenir, si les propriétaires ne ramassent pas ces déchets avec le sachet qu'ils doivent toujours porter sur eux, il y aura verbalisation !!!

## LA VIE SCOLAIRE

Le 6 décembre dernier au Centre Socioculturel, a été fêtée la Saint-Nicolas par les enfants de l'école (chacun a reçu un St-Nicolas offert par la Commune), entourés de leurs enseignants et de leurs parents. La coopérative scolaire a proposé un marché de Noël pour financer ses activités.

Par ailleurs, le vendredi 19 décembre, dernier jour de classe avant les vacances, le Père Noël est passé par l'école pour remettre un petit cadeau aux enfants, tous méritants.



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### **SOIREEES THEATRALES 2008**



Après un premier week-end mitigé à cause des routes enneigées, le deuxième fut un vrai succès pour la pièce de Monsieur Gérard Schieb intitulée "Mamsell Hortense" interprétée par la Socke Budig, théâtre alsacien d'Ettendorf. En prélude, la troupe des jeunes acteurs a joué deux sketches de Monsieur Hubert Erb sur la vie dans une agence postale et sur l'agriculture raisonnée.

### ♦ **CLUB DES SENIORS – CLUB DE L'AMITIE**

Sa présidente, Mme Marie-Rose Waeckel, nous présente les nouveautés du club :

" Lors de sa dernière rencontre, le Club des Séniors a pris la décision de se réunir deux fois par mois, en principe les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois. Ces rencontres sont attendues avec plaisir par beaucoup de ses membres dont l'âge varie entre 62 et 83 ans.

Nous avons pris la résolution de changer le nom de notre club en "**CLUB DE L'AMITIE**". Ce nom symbolise bien ce qui nous lie les uns aux autres. Se rencontrer pour jouer (cartes et autres jeux), se raconter quelques anecdotes, contes ou chants et souvent l'heure de se séparer arrive trop rapidement. Quelques sorties, théâtre, spectacle et repas, étaient également au programme de 2008. Nous serions heureux d'élargir notre groupe à d'autres personnes prêtes à partager un peu de temps avec nous. Venez nous rejoindre. Nous sommes ouverts à toute proposition. Vos suggestions seront les bienvenues. Les personnes à mobilité réduite pourront se faire chercher et raccompagner. Il suffira de téléphoner au 03.88.07.67.46 ou au 03.88.07.67.88. Nous comptons sur vous. A bientôt !"

### ♦ **AIDANTS FAMILIAUX : Mieux comprendre pour agir**

Vous vous occupez d'un proche devenu dépendant ?

Près de chez vous, un cycle de rencontres, qui vous sont destiné, sera organisé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 par le Conseil Général du Bas-Rhin et les partenaires du réseau gérontologique local. Vous vous sentez seul, livré à vous-même ? Vous vous posez des questions.

Des professionnels, médecins, infirmières, kinésithérapeutes, travailleurs sociaux, psychologues, aborderont avec vous des sujets qui vous préoccupent : les bonnes attitudes, les bons gestes à adopter face à la dépendance, les besoins alimentaires de la personne âgée, les conséquences du vieillissement, la relation avec la personne...

Ils vous livreront des astuces, répondront à vos questions.

Vous rencontrerez d'autres aidants avec qui vous pourrez évoquer vos expériences.

Renseignements auprès de l'Espace d'Accueil Seniors : **ESPAS 5, rue du Moulin à 67700 SAVERNE. Tél : 03 88 91 82 61.**

## ♦ **US ETTENDORF : déjeuner dansant**

L'US Ettendorf organise un déjeuner dansant le dimanche 15 mars 2008, animé par le groupe tyrolien, "Zillertaler Gipfelwind". Au menu : Pot au Feu – Dessert – Café au prix de 23 €. Renseignements et réservation obligatoire au 03.88.07.67.62 ou au 06.50.57.14.79 ou au 03.88.07.03.56.

## **ETAT-CIVIL**

Suite au recensement de 2007, l'INSEE a communiqué le chiffre de la population légale retenu pour la commune d'Ettendorf pour 2009 : 819 habitants, contre 700 au recensement de 1999, soit + 17 %.

### → **Naissances**

- Lola RODRIGUEZ, née le 16 septembre 2008 à Haguenau.
- Alexis KESTLER, né le 12 novembre 2008 à Strasbourg.
- Romain LANG, né le 13 novembre 2008 à Strasbourg.
- Hugo BALL, né le 19 novembre 2008 à Haguenau.

### → **Grands anniversaires**



Mme Rose OGE, née JUNG, a fête dignement son 95<sup>ème</sup> anniversaire le 28 octobre dernier, entourée de ses enfants et petits-enfants, dont Marc, jeune membre du Conseil Municipal. Elle est la vice-doyenne du village.



Mme Thérèse DIEBOLT, née MONSCHIN, a fêté son 85<sup>ème</sup> anniversaire le 25 octobre 2008. Malgré la maladie qui la frappe, elle coule une paisible retraite chez son fils Pierre.



Mr Joseph HESS, entouré de son épouse et de ses enfants, a fêté son 90<sup>ème</sup> anniversaire le 5 janvier 2009.

Il est le doyen des hommes du village. Lui et son épouse sont les époux les plus âgés du village.

Comme il est de coutume, Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints, a rendu visite aux heureux jubilaires. Il leur a adressé ses meilleurs vœux ainsi que ceux de tous les habitants et leur a remis le traditionnel panier garni offert par la commune.

### → **Mariage**

- **17 octobre 2008** : Nicolas FEGER et Tania KLOPFENSTEIN.

### → **Décès**

- **16 décembre 2008** : Mlle Alice MAURY, aide aux prêtres de Mr le Curé Schiff, née le 13 juin 1912.
- **31 décembre 2008** : Mlle Anastasia CAPSI, née le 23 mai 1966.

## **INFOS PRATIQUES**

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Le **LUNDI** de 18 h à 20 h
- Le **MARDI** de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** de 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h
- Le **VENDREDI** de 9 h à 11 h

Téléphone/Fax : 03.88.07.66.90

Site Internet de la commune : [www.mairie-ettendorf.fr](http://www.mairie-ettendorf.fr)

Adresse E-Mail : [mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**12, rue du Gal de Gaulle 67270 HOCHFELDEN**

- Du **LUNDI** au **VENDREDI** de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h.

Téléphone : 03.88.91.96.58

Site Internet : [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)

Adresse E-mail : [secretariat.general@payszorn.com](mailto:secretariat.general@payszorn.com)

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOSSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 19 h
- Le **SAMEDI** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

→ **Prochain ramassage des objets encombrants non métalliques** : 6 février 2009.  
(Objets pesant moins de 70 kg et mesurant moins de 2 mètres de long)

### ◆ NUMEROS D'URGENCE

- MEDECIN DE GARDE : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15** (en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra)
- POLICE : **17**
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **03.88.91.50.18**

---

Tous ceux qui souhaitent transmettre des suggestions dans tous les domaines de compétences de la commune peuvent les remettre au secrétariat de mairie ou par mail à l'adresse suivante :

[mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

De même, les associations peuvent transmettre leurs articles à publier dans le prochain numéro à paraître au mois de mai 2009.

---

**Ont collaboré à ce numéro de "Commune'Infos" :**

*Françoise CLAUSS, Corinne LEONHART, Joseph KLEINCLAUSS, Nadine WENDLING, Patrice WEISS.*

**Conception, mise en page et réalisation :** *Fanny ECKART et Bernard WEISS*